

Avis voté en plénière du 12 décembre 2017

Tourisme et numérique

Déclaration des groupes CGT et Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

L'approche était complexe pour appréhender correctement les contours de cet avis.

Traiter le tourisme et le numérique dans des dimensions assez larges avec la volonté des rapporteurs d'humaniser la question pour aboutir à des recommandations équilibrées et ne pas sombrer dans des préconisations aseptisées est à saluer. Le tourisme dans l'imaginaire collectif, est synonyme de vacances ce qui signifie la saison des départs en voyage, celui des retrouvailles et du repos. Pourtant, cette année encore, près de 50 % des Français en seront privés, et particulièrement des jeunes et des enfants dont trois millions seront condamnés à rester chez eux.

Ces chiffres froids dévoilent le visage d'une injustice sociale, économique et culturelle, qui frappe principalement les plus fragiles. Mais au-delà, ils révèlent l'incapacité de la classe politique française à comprendre que le droit aux vacances est aussi un investissement éducatif au service du bien vivre ensemble. Parce qu'il valorise ceux qui en bénéficient en leur reconnaissant le droit à l'enrichissement culturel, en leur offrant la possibilité de faire de nouvelles rencontres, de découvrir d'autres manières de vivre, d'autres cultures. Il permet à chacun de cultiver sa propre capacité à reconnaître le droit à la différence. Il est un temps d'apaisement individuel, et participe d'autant à la construction d'une société elle-même apaisée.

De ce point de vue, le renforcement et le développement des comités d'entreprises et du tourisme social sont fondamentaux à l'inverse des dernières mesures prises ces derniers mois.

Dans ce cadre, la transition numérique doit intégrer toutes ces questions, et n'est pas réductible à son aspect technique. Elle bouleverse l'ensemble des dimensions de la société et du travail, depuis ses organisations jusqu'à ses finalités. Elle ouvre des perspectives de transformation, des évolutions des organisations du travail sur la base d'un renouvellement des usages et des modifications profondes des conditions dans lesquelles il s'exerce. Elle fait voler en éclats dans ce secteur comme dans d'autres le principe d'unité de temps et de lieux sur lequel se sont construits les cadres de régulation et de relation entre les êtres humains. Il est donc impératif que toute la société commence à se saisir de la transition numérique comme enjeux de régulation collective, et ne la réserve pas à une élite, tant dans le milieu éducatif que professionnel.

L'avis tente de faire le lien entre tous ces enjeux et ces principes. L'humain et la démocratie doivent donc être au centre de tous les choix. Ni rejet des technologies, ni acceptation béate d'un sens de l'histoire, mais une véritable prise en main par la société de sa destinée, autour de choix technologiques au service d'un développement humain durable ne laissant personne sur le bas-côté. Les progrès et possibilités qui seront ouverts par les recherches et les applications de l'intelligence artificielle nécessitent donc d'embarquer tout le monde dans les choix non pour accroître les profits mais le bien-être commun dans toutes les dimensions. Parce que certaines préconisations ouvrent la

voie dans ce sens, et malgré leur crainte d'une haute école du tourisme qui soit sélective, tout comme la préconisation de réaliser le CDG Express et le Grand Paris Express qui ne correspondront pas aux besoins de déplacement des populations, des jeunes, des étudiants et des salarié.e.s., la Cgt votera cet avis et le Groupe des Organisations Étudiantes et Mouvements de jeunesse aura un vote partagé.